



Les travaux de la CMM sur les inondations : une approche de collaboration avec les OBV et les comités ZIP pour la caractérisation des risques d'inondation

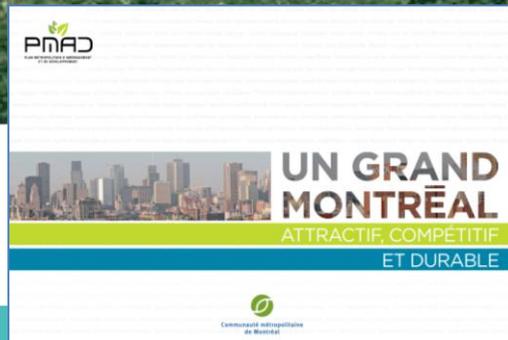
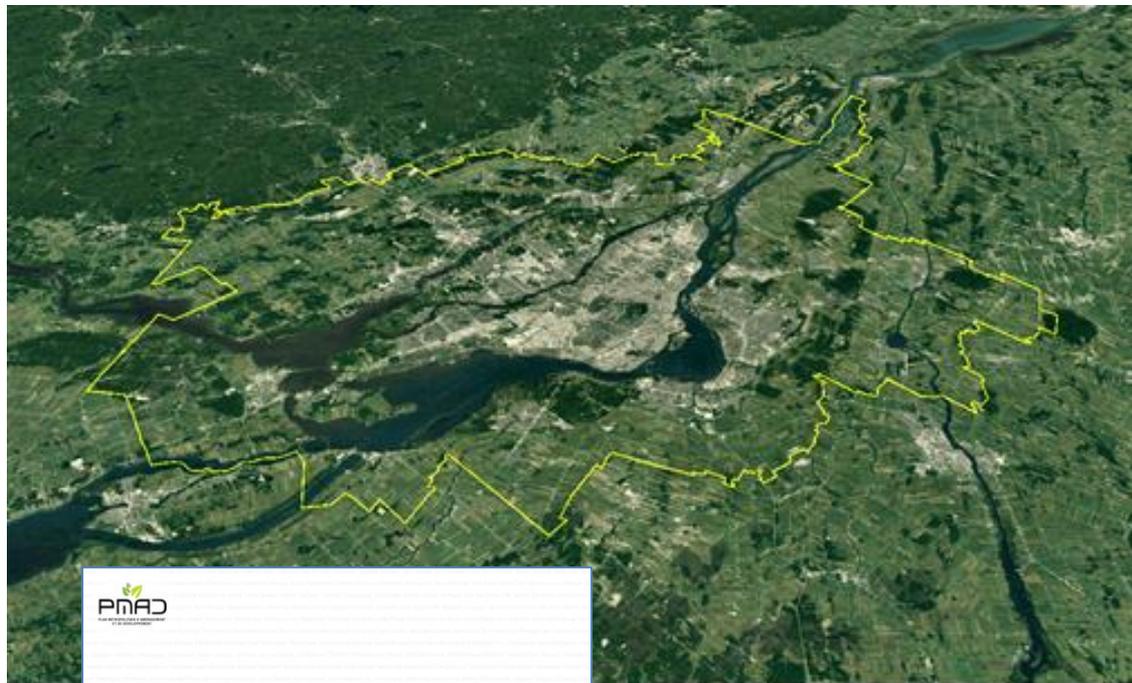


Communauté métropolitaine
de Montréal

Rendez-vous des OBV
21 octobre 2020

La Communauté métropolitaine de Montréal

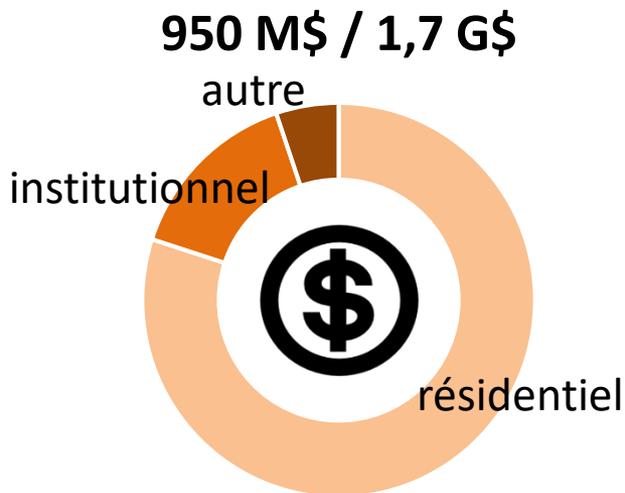
- 82 municipalités
- 14 MRC
- > 4 000 000 d'habitants
- 4 360 km²
- 7 cours d'eau métropolitains
- 30 cours d'eau « locaux »
- ± 1 500 km linéaires
- bassins versants **54 871 km²**



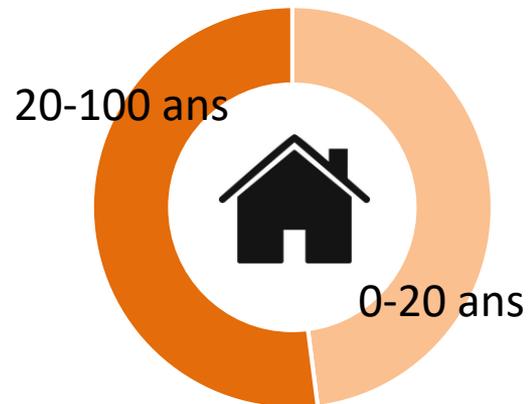
Les zones inondables sur le territoire de la CMM

Le long des cours d'eau métropolitains

- Fleuve Saint-Laurent
- Rivière des Prairies
- Rivière Richelieu
- Lac des Deux-Montagnes
- Lac Saint-Louis
- Rivière des Mille-Îles
- Rivière Saint-Jacques



5 100 logements



Travaux de la CMM sur les inondations (BPGRI)

1^{er} mandat (se termine le 31 décembre 2020) :

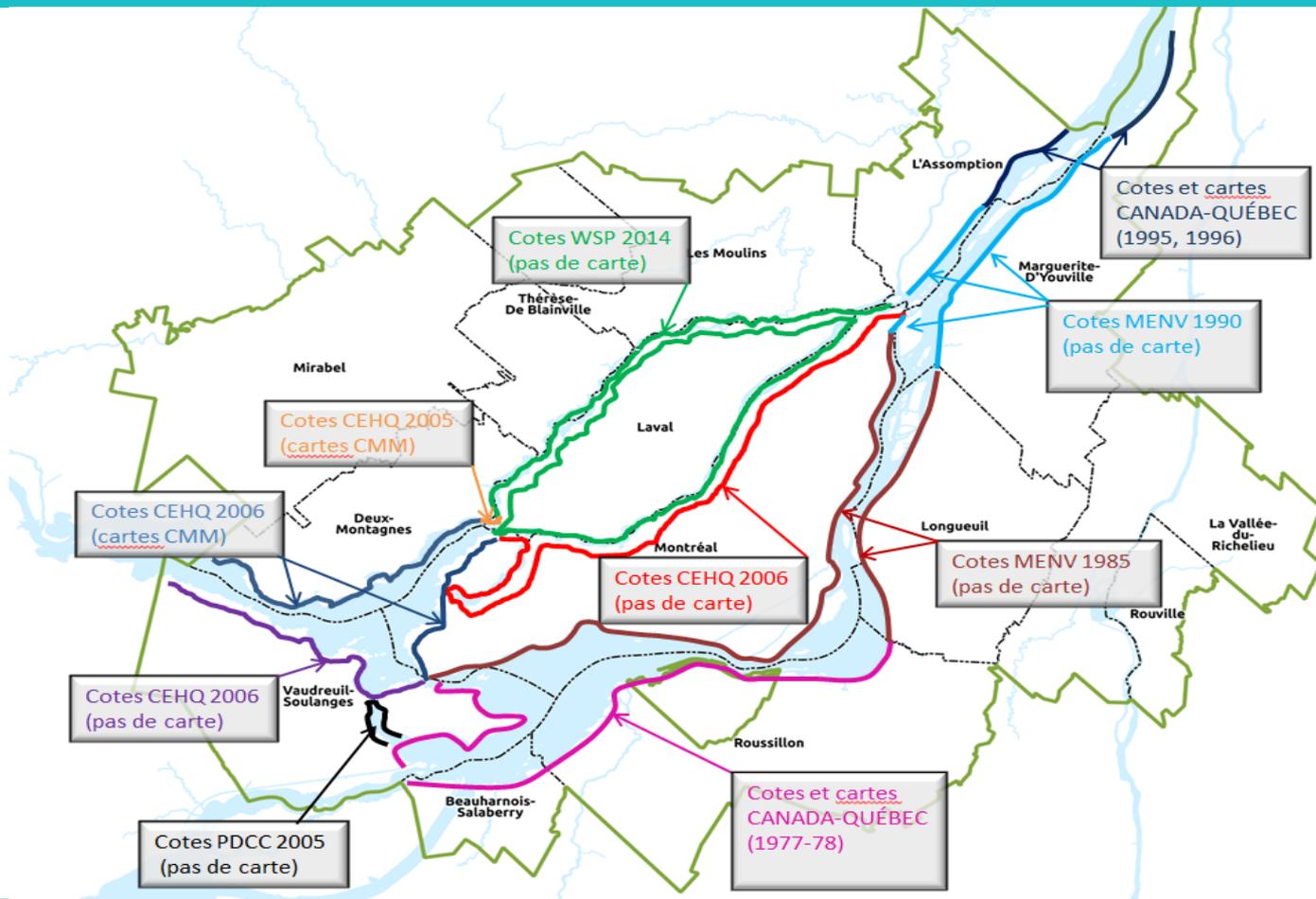
- Cartographie des cours d'eau métropolitains (complétée à 95 %)
- Cartographie des cours d'eau locaux (démarrée)
- Site 3D prévisionnel
- Stations limnimétriques et surveillance en temps réel

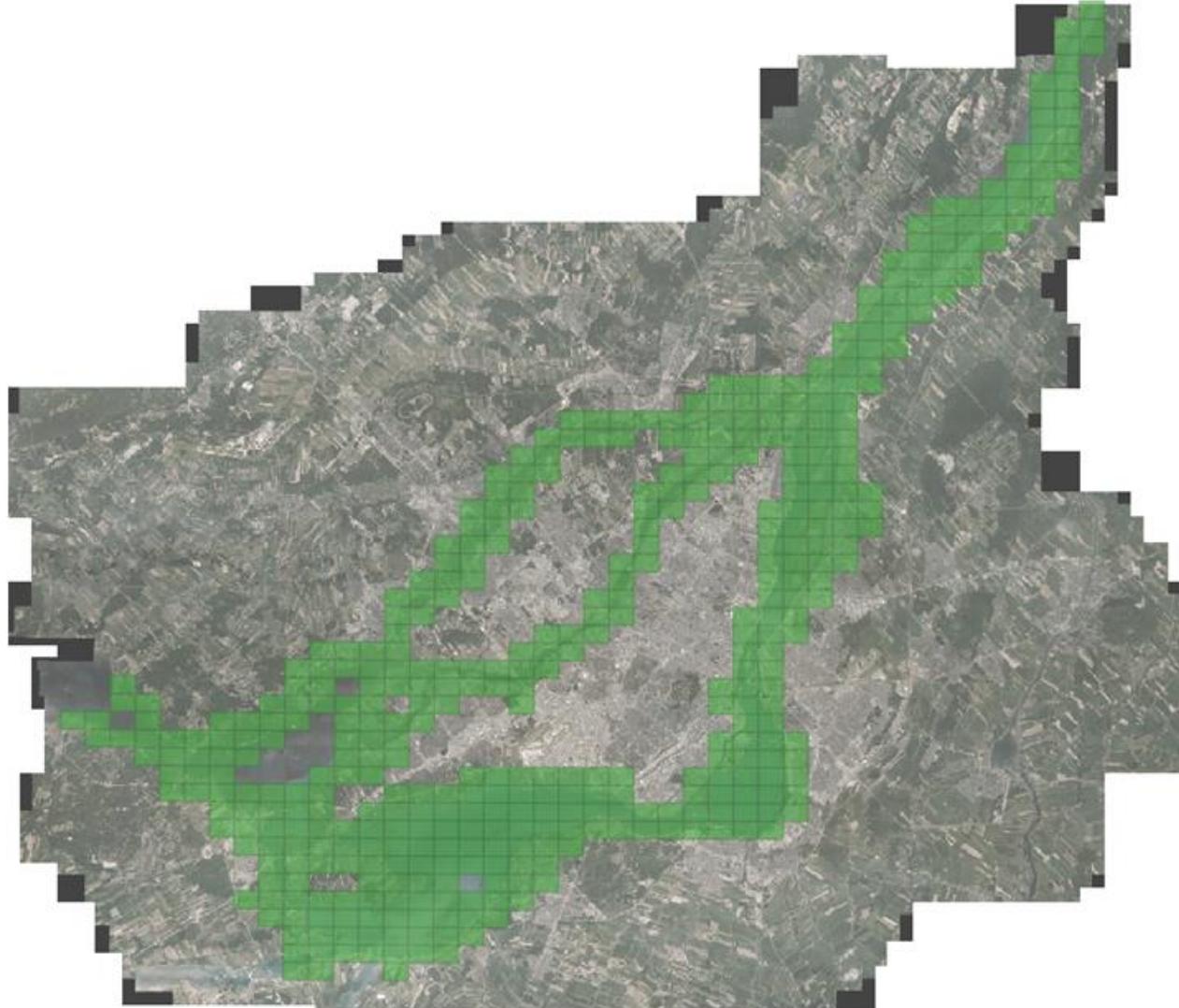
Renouvellement (confirmée par le MAMH, discussion actuel sur le contenu du renouvellement de l'entente) (2021-2025) :

- Poursuivre les campagnes de relevés projetés et affiner la modélisation des aléas relatifs aux inondations (modèles hydrologiques et hydrauliques)
- Bonifier les travaux selon le nouveau *Guide méthodologique* visant à baliser la cartographie des zones inondables qui sera rendu public en 2021 (mesure 1 du PPTI);
- Adapter la cartographie au nouveau cadre normatif (mesure 5 du PPTI);
- Documenter la vulnérabilité des éléments exposés.

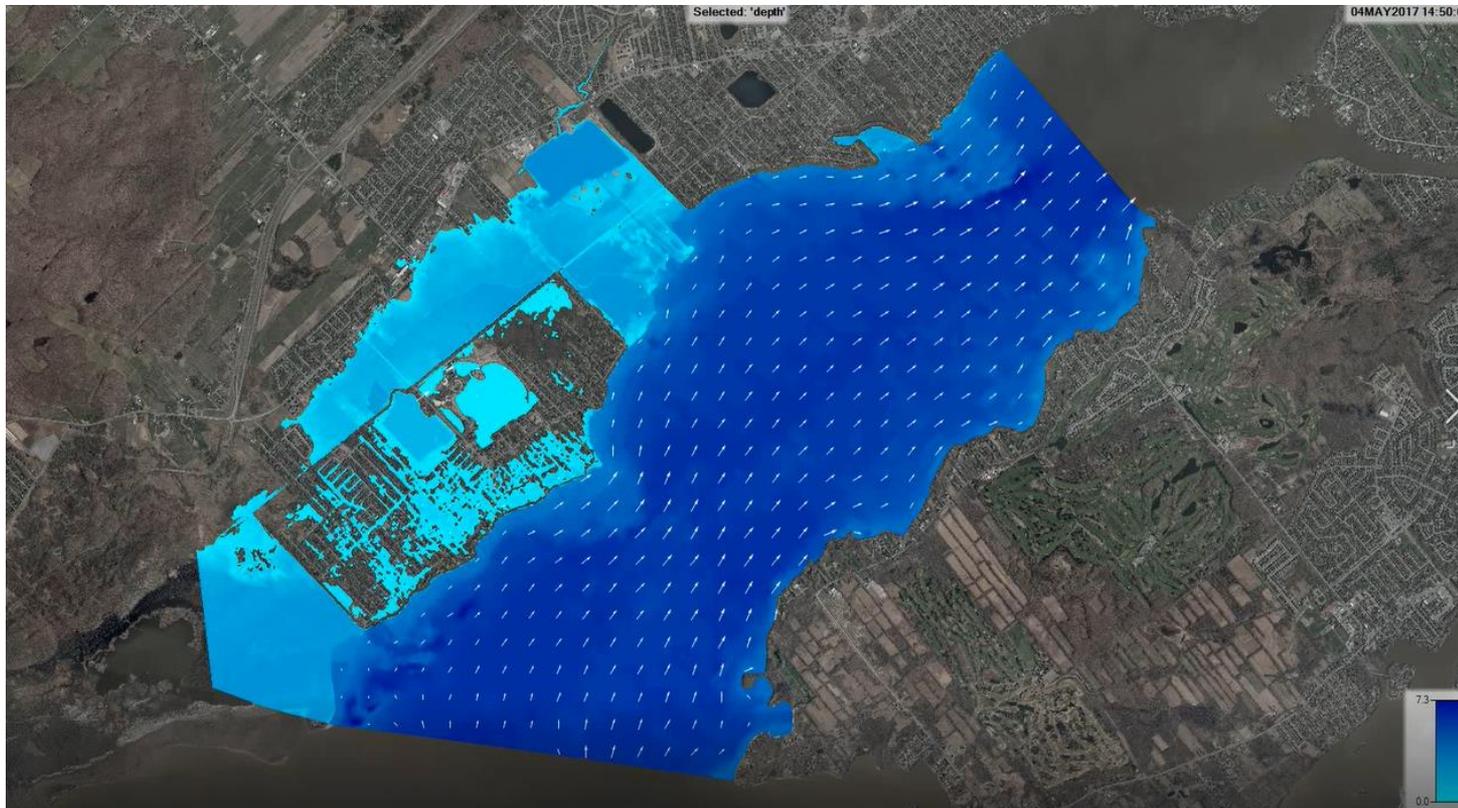


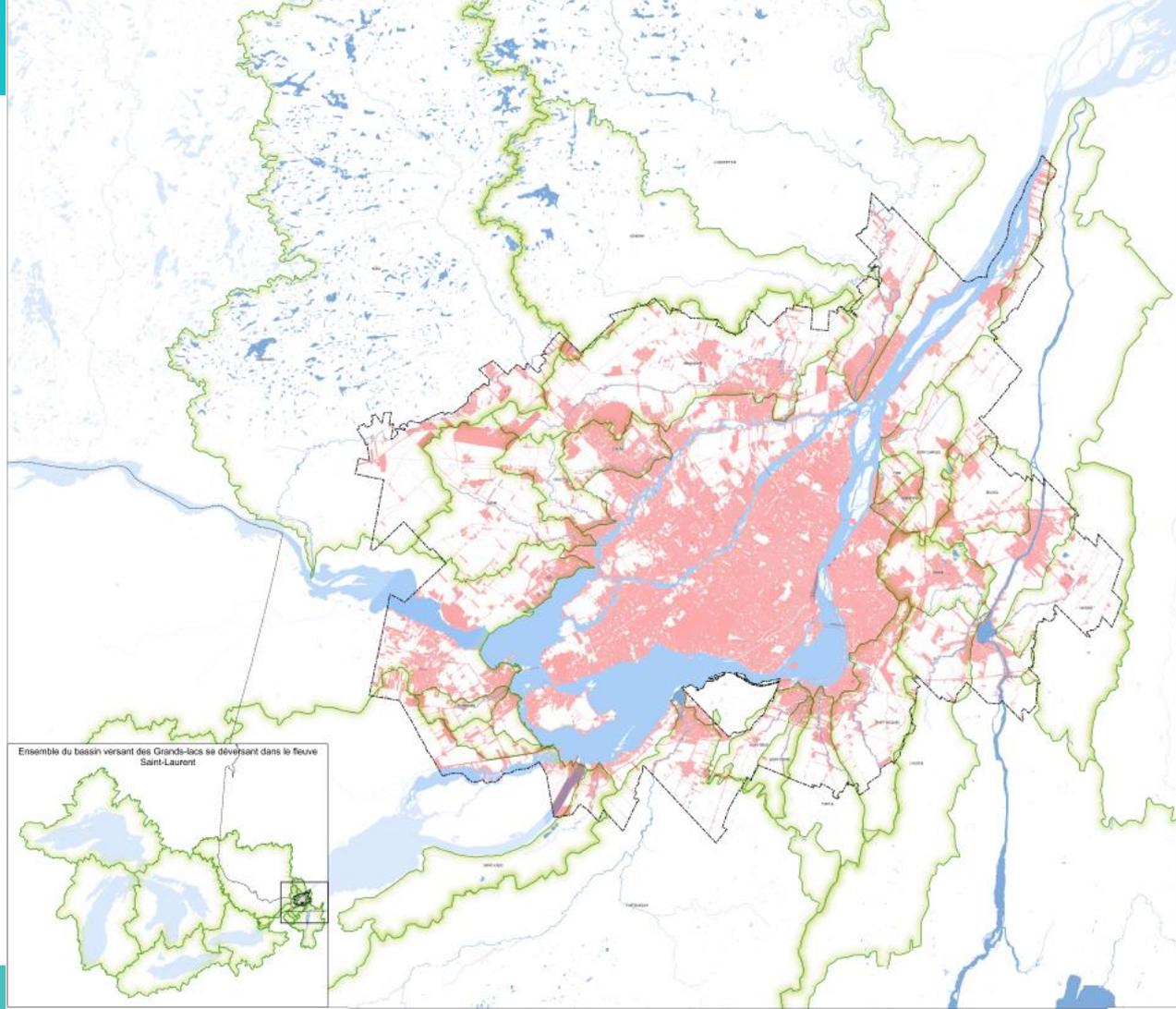
Un besoin d'harmonisation





→ Simulation d'une montée des eaux dans le lac des Deux-Montagnes





Ensemble du bassin versant des Grands-lacs se déversant dans le fleuve Saint-Laurent



La gestion intégrée de l'eau dans le Grand Montréal

- COBAVER-VS
- SCABRIC
- Abrinord
- COBAMIL
- CARA
- COVABAR

TCR Haut-Saint-Laurent – Grand Montréal

- Comités ZIP du Haut Saint-Laurent
- Comités ZIP Jacques-Cartier
- Comités ZIP des Seigneuries



Une entente avec les organisations de la gestion intégrée de l'eau

Objectifs :

- Reconnaître le rôle légalement enchâssé des OBV et TCR en matière de gestion intégrée de l'eau et des comités ZIP selon le Plan d'action Saint-Laurent
- Inclure la vision de gestion intégrée développée par les OBV/ZIP/TCR dans les travaux de la CMM sur les inondations
- Miser sur l'expérience de concertation des organisations



Une entente avec les organisations de la gestion intégrée de l'eau

Les travaux pour lesquels les OBV et les Comités ZIP membres de la TCR sont sollicités sont les suivants :

- A. Réalisation de portraits pour des considérations autres que la modélisation de la dynamique hydrologique des cours d'eau des territoires visés par les travaux de la Communauté.
- B. Animation des comités de rivière associés aux travaux de la Communauté.
- C. Réalisation d'acquisitions de données demandées par la Communauté en appui aux travaux de gestion des risques d'inondation menés par la Communauté.



Fonctionnement

- ✓ Convention de services professionnels (financement annuel de la CMM)
- ✓ La TCR agit comme lien de coordination pour l'ensemble du territoire
- ✓ Participation de l'ensemble des OBV/ZIP concernés pour un plan d'eau
- ✓ Lien direct OBV/ZIP et CMM lors des mandats



Défis à venir

Début des travaux de caractérisation → fin octobre 2020

Défis à venir :

- Travailler avec une variété d'expertise chez les OBV/ZIP
- Faire de la concertation selon un mode « gestion par projet » avec des échéanciers très serrés
- Adapter la caractérisation du risque aux diverses demandes à venir (ou assurer une cohérence des caractérisations de risque utilisées...) :
 - Réglementation provinciale à venir
 - Les initiatives des municipalités
 - Les règlements régionaux à venir
 - La planification des bureaux de projet à venir





Communauté métropolitaine
de Montréal

